

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 13-09-2012

Présents : Pierre ROUMILHAC, Christophe BOISSEUIL, Daniel DEBOURGES, Jean-Marc NEGRIER, Alexandre COLIN, Denis DERVIN, Laurent IMBERT, Christophe VILLEGGER, Henriette DUPINET

Absente : Hélène MAGRIT

Secrétaire de séance : Alexandre COLIN

- **Approbation du compte rendu du dernier conseil** :

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu du dernier conseil est approuvé à l'unanimité.

- **Demandes de subventions** :

Comme chaque année, il convient de programmer les demandes de subvention pour l'année prochaine.

- Remplacement des volets de la mairie : 7 833.80 € TTC

- Extension de la salle polyvalente : demande d'étude en cours à l'ATEC pour faire un auvent sur l'arrière comprenant une partie préau, un local technique et une extension de la cuisine. Le chiffrage ne nous est pas encore parvenu.

Ces deux projets peuvent prétendre à une participation financière du conseil Général (25%) et de l'Etat au titre de la DETR (30%)

- Remplacement de la porte et du volet roulant de l'auberge : 3 854.71 € TTC. Cette dépense pourrait faire l'objet d'une aide du département (20%) dans le cadre du maintien du dernier commerce de proximité. Il convient cependant d'effectuer ces travaux.

Après délibérations, le conseil autorise à l'unanimité le maire à faire les demandes de subventions, et à engager les travaux concernant l'auberge.

- **Décision modificative** :

Articles	Libellés	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Articles	Libellés	Dépenses	Recettes
202	Documents d'urbanisme		2 000	2151-041	Immobilisations corporelles	+ 14 177	
2188	Autre matériel	8 200		1323-041	Subvention d'équipement		+ 3 497
2313	Constructions		6 200	2315-041	Installations		+ 10 680
60631	Fournitures d'entretien	500					
6068	Autres fournitures	1 000					
6135	Locations mobilières		1 000				
61522	Entretien de bâtiments		2 000				
61558	Autres biens mobiliers		1 000				
6184	Verst org. de formation		500				
6232	Fêtes et cérémonies	2 000					
6281	Concours divers		500				
6554	Contribution org de group	3 000					
6714	Secours et dots		1 000				
678	Autres charges exceptionnelles		2 500				
64168	Autres emplois d'insertion		2 700				
022	Dépenses imprévues	4 700					
TOTAL		19 400	19 400	TOTAL		14 177	14 177

Après délibérations, le conseil adopte à l'unanimité la décision modificative selon le tableau ci-dessus.

- **Fusion des syndicats intercommunaux** :

Consécutivement au schéma départemental de coopération intercommunal, deux fusions de syndicats intercommunaux sont nécessaires :

➤ Le SIABG et le syndicat d'assainissement du bassin de la Brame, du Saleron et de l'Asse. Chaque collectivité membre doit approuver ce projet, le périmètre de ce nouveau syndicat, ses statuts, et nommer ses délégués.

➤ Le SYGESBAM et le SYGEMEZ qui deviendrait le SYGESBEM. Cette fusion est déjà plus ou moins actée sur le terrain, les programmes de voirie des deux syndicats étant déjà communs. Cependant le fonctionnement devra être harmonisé, et le matériel géré collectivement. Tout comme l'autre fusion, le conseil doit approuver le projet, le périmètre, les statuts, et nommer deux délégués.

Après délibérations, le conseil municipal approuve à l'unanimité ces projets de fusion, les périmètres définis, et les statuts proposés. En outre, sont nommés délégués Henriette DUPINET (titulaire) et Jean-Marc NEGRIER (suppléant) pour le SIABG, ainsi que Daniel DEBOURGES et Christophe VILLEGGER pour le SYGESBEM

- **SIABG : nouveaux statuts :**

Les communes de Bellac et St Junien les Combes souhaitent adhérer au syndicat. Il convient de délibérer pour accepter les nouveaux statuts.

Après délibérations, le conseil municipal accepte à l'unanimité les nouveaux statuts.

- **Retrait de la commune de Breuilaufa du SPANC :**

La commune de Breuilaufa est maintenant adhérente de la communauté de communes AGD (Aurence Glane Développement). Celle-ci a compétence dans le domaine du contrôle des assainissements individuels, par conséquent, Breuilaufa souhaite se retirer du SIDEPA pour ce service.

Après délibérations, le conseil municipal accepte à l'unanimité le retrait de cette commune.

- **Assainissement de Charbonnières : redevance et durée d'amortissement :**

Les travaux se terminent, l'entreprise Loizeau réalise actuellement la finition de la station de traitement. Comme pour les autres villages, il convient de délibérer pour percevoir la redevance d'assainissement pour les foyers raccordables, et définir la durée d'amortissement du réseau et de la station.

Après délibérations, le conseil municipal décide à l'unanimité que les foyers raccordables seront assujettis à la redevance dès la réception des travaux, et fixe à soixante ans la durée d'amortissement des réseaux et de la station.

- **Projet de participation financière à la protection sociale des agents :**

Une loi de février 2007, applicable par décret de novembre 2011, permet aux collectivités de participer à la protection sociale complémentaire de leurs agents. Cette participation reste facultative, et peut englober le risque santé, le risque prévoyance ou les deux.

Après délibérations, le conseil municipal décide à l'unanimité le principe de participation sur les deux risques, et propose de donner mandat au centre départemental de gestion pour ce projet.

- **Questions diverses :**

Bail de l'auberge : Le bail de l'auberge se termine ce mois-ci. Un nouveau bail va être signé prochainement avec un loyer actualisé et révisable.

Carte communale : Le Préfet l'a approuvée par arrêté en date du 14 août, publié ce jour en annonce légale.

- **Date du prochain conseil** : Elle est fixée au mardi 6 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune autre question soulevée, la séance est levée à 21 heures 50.